



Mai 2023

# Dialogue

Le journal d'information du village de Revel

#112



Dossier : Budget 2023



## Sommaire

Le mot du maire 2

Le dossier 3

Informations mairie 5

Enfance Jeunesse 17

Les Assoc' 18

Culture & Vie Reveloise 22

Agenda Infos utiles 24

## Mot du maire

Nous avons voté le budget communal le 21 mars 2023. Dans le contexte actuel d'inflation, notre budget de fonctionnement est en augmentation notamment à cause des coûts de l'énergie, des fournitures ... Nous arrivons à l'équilibrer grâce à une gestion rigoureuse et à l'augmentation de la dotation de solidarité communautaire versée par le Grésivaudan. Nous poursuivons notre politique d'investissements pour maintenir notre patrimoine, nos voiries et nos réseaux. Je tiens à souligner le travail réalisé par le Grésivaudan concernant notre réseau d'eau, car des investissements importants ont été réalisés en 2022 et se poursuivront en 2023. Ce partenariat est primordial pour notre commune. Il fonctionne bien, grâce à l'investissement de nos élus et au travail des agents du Grésivaudan.

Le départ à la retraite d'agents communaux ces derniers mois, a généré un travail important de restructuration et d'optimisation de nos moyens. Une nouvelle organisation se met en place et porte ses fruits. Merci à tous, agents et élus qui ont permis d'atteindre ce résultat.

Le CCAS de Revel finalise l'analyse des besoins sociaux de la commune. Un retour vous sera fait d'ici quelques semaines. Nous nous réjouissons de pouvoir à nouveau organiser le repas des anciens au mois de juin. Ce moment de partage convivial est très apprécié.

Concernant le projet Tiers lieux, nous avons recruté un assistant à maîtrise d'ouvrage afin de finaliser le projet. Ce travail s'est fait en concertation avec

les associations qui pourraient utiliser ce lieu, le groupe d'habitants investis sur le projet épicerie et les agents communaux et intercommunaux. Nous entrerons ensuite dans une phase de recherche de financements, avant de consulter pour trouver un architecte.

Le travail sur Freydières se poursuit avec le Grésivaudan dans le cadre du projet "camp de base". Un comité de site se tiendra prochainement pour valider le programme. Vous trouverez dans ce Revel dialogue un focus sur les actions menées en termes de biodiversité sur le site.

Afin d'évoquer tous ces sujets, et d'autres sur la vie de notre village, l'équipe municipale vous invitera à un temps d'échange à l'automne prochain. D'ici là nous aurons certainement l'occasion de nous rencontrer lors des manifestations organisées ce printemps par les associations du village.



**Coralie Bourdelain**, maire de Revel

Prochaine publication :  
Brèves de juin 2023

### Revel Dialogue N°112

Responsables de la rédaction : Mireille Berthuin, Patrick Hervé

Comité de rédaction : Mireille Berthuin, Coralie Bourdelain, Dominique Capron, Sandrine Gayet, Patrick Hervé, Stéphane Mastropietro, Vincent Pelletier

Mise en page : Luc Descotils

Pour faciliter la mise en oeuvre du journal, merci de taper vos articles sans aucune mise en page ni saut de ligne, d'envoyer vos photos à part dans la meilleure résolution et de nous transmettre le tout par email à : [revel-dialogue@revel-belledonne.com](mailto:revel-dialogue@revel-belledonne.com)



## Le budget municipal

### Un budget contraint par l'inflation, maîtrisé par une gestion rigoureuse

L'objectif de notre budget municipal est de maintenir notre capacité d'investissement, qui ne peut se faire qu'en dégagant un excédent de fonctionnement, d'où une gestion rigoureuse et une augmentation des taux d'imposition.

Les taux d'imposition locaux de la commune n'ont pas augmenté depuis 2018.

Dans un contexte d'inflation importante et de baisse des dotations de l'Etat, et afin de poursuivre l'effort d'investissement de la commune dans des équipements publics permettant le maintien de la qualité de vie du village, le conseil a voté l'augmentation du taux de la taxe sur les propriétés bâties de 1 point, soit de 37,41% à 38,41%.

La taxe sur le foncier non bâti reste inchangée et la taxe Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires augmentera également de 2,6%.

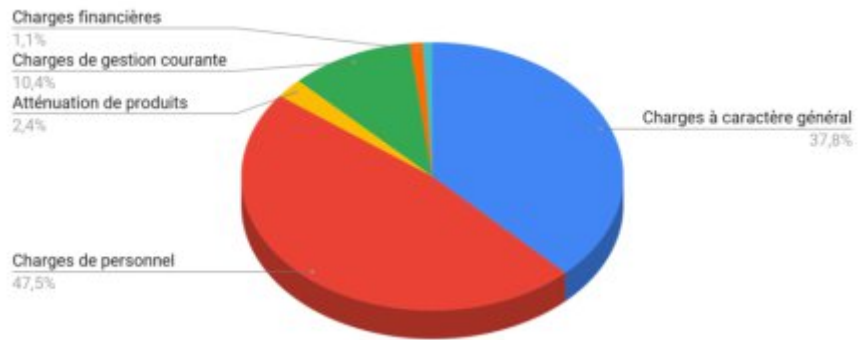
De son côté l'Etat augmente les bases de 7,1%.

### Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) :

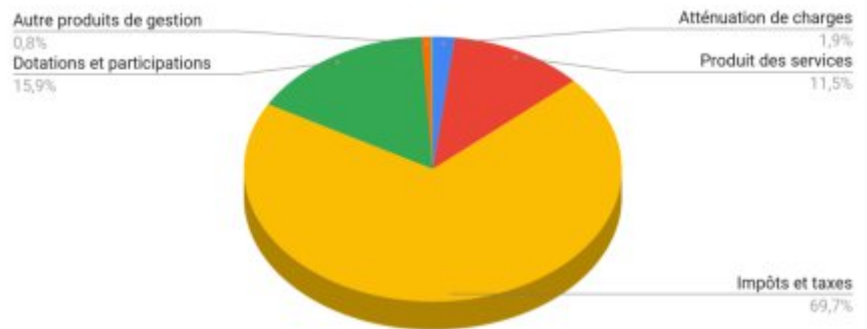
Dans un contexte financier contraint, le PPI est un outil essentiel de pilotage financier prospectif pour la municipalité qui a pour objectif de pouvoir continuer à investir en se projetant sur 5 ans, en finançant les travaux préventifs et/ou curatifs nécessaires à ses infrastructures, ou ses projets plus structurants.

Dans ce contexte, où nous devons faire mieux avec moins de ressources et de recettes, il faut donc optimiser les dépenses et les prioriser correctement afin qu'elles répondent aux besoins des administrés en les rationalisant et en évitant les doublons.

#### Dépenses

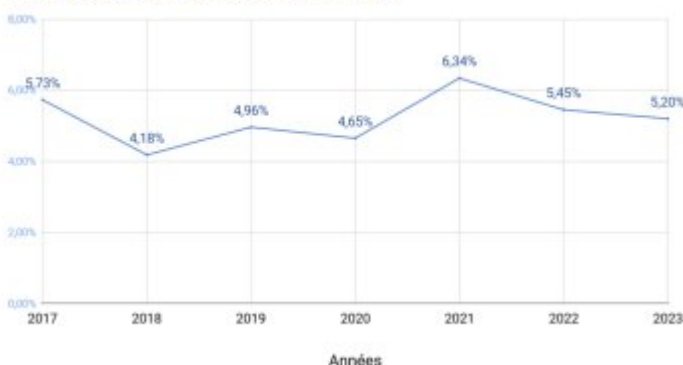


#### Recettes



Indicateurs principaux 2022	Revel	Communes équivalentes
Encours de dette par habitant	539 €	615 €
Encours de dette sur les produits de fonctionnement	52%	77%
Capacité de désendettement	3,1 ans	3,6 ans

Poids de la dette en % des recettes de fonctionnement



La dépense publique peut alors s'étaler sur plusieurs années dans un échéancier pour répondre aux besoins de la collectivité selon un classement à trois niveaux : incompressible, nécessaire et souhaitable.

Intègrent le PPI : le Tiers Lieu, le camp de base de Freydières, au niveau sécurité le programme de défense extérieure contre l'incendie (DECI).





## Investissements

Investissements	Dépenses
Capital des emprunts	60 350 €
Amortissements	2 261 €
Sécurité (DECI, signalétique routière, défibrillateurs)	50 000 €
Entretien bâtiments et patrimoine public (investissement Tiers Lieux, entretien des bâtiments, cimetière)	290 000 €
Réfection de voiries et ouvrages d'art (confortement pont des eaux, affaissement route des Eaux, Plan pluriannuel d'entretien des voiries)	270 630 €
Patrimoine et ressources naturelles : Freydières, forêt communale	80 000 €
Equipement des services : matériel service techniques, matériel de cantine, informatique	19 500 €
Réseaux et urbanisme (rénovation éclairage public, extensions réseaux électriques, études PLU)	52 685 €
Réserve Espace Enfance	110 000 €
Dépenses imprévues	24 881 €
<b>Total</b>	<b>960 307 €</b>

## Subventions aux associations

Associations	Libellé	Subvention
AFR	WE Théâtre	300 €
	Revel en Fête	1 200 €
C9	Derby Luge	200 €
	Boules Tout Terrain	170 €
	Movinglive	560 €
Swing It	Festival Swing	1 200 €
APE	Noel et fête école	600 €
ACAB	Comice	400 €
DD Education Nationale	Fonctionnement	100 €
Louveterie	Fonctionnement	200 €
Le Perlet	Fonctionnement	600 €
Radio Grésivaudan	Fonctionnement	200 €
Belledonne en cirque	Festival	500 €
Prévention routière	Fonctionnement	100 €
Souvenir Français	Fonctionnement	100 €
Maquis du Grésivaudan	Fonctionnement	100 €
Chorale	Concert	300 €
Ecole maternelle	Projets classes	1 265 €
	Coopérative scol	1 500 €
Ecole élémentaire	Projets classes	1 685 €
	Coopérative scol	2 000 €
Subv. non allouées	Disponibles	220 €
<b>Total</b>		<b>13 500 €</b>



## Intercommunalité

### Gestion des déchets

Le Grésivaudan est engagé depuis plusieurs années dans une politique de promotion de la gestion des biodéchets, avec notamment le développement de sites de compostage partagé, la promotion du compostage individuel et la gestion autonome des déchets verts.

#### Sites de compostage partagé

Un site est en place depuis plusieurs années sur l'Espace Guimet. Il permet en particulier de valoriser tous les biodéchets de la cantine. Un autre site est à l'étude à Revel au niveau des logements sociaux.

#### Promotion du compostage individuel

Une distribution de composteurs individuels gratuits a eu lieu le 26 avril dernier à Revel. A cette occasion, plus de 100 composteurs ont été distribués aux Revelois qui avaient manifesté leur intérêt pour cette opération.

#### Gestion autonome des déchets verts

Depuis mars 2021, la Communauté de Communes Le Grésivaudan met à disposition des particuliers et des communes 3 broyeur de végétaux.

En 2021, 53 tonnes de déchets végétaux ont ainsi été broyées. C'est autant de transport, de collecte et de traitement évités.

A ce jour, le broyeur intercommunal a été mis à disposition 7 semaines sur notre commune. Il a bénéficié à 38 personnes. Il sera de nouveau disponible à Revel aux dates suivantes :

du 16/08 au 28/08 ; du 01/11 au 13/11.

#### Evacuation des déchets contenant de l'amiante

Au mois de février dernier, des déchets amiantés ont été déposés dans les Points d'Apport Volontaires des Eaux et des Faures. Toxiques pour la santé, ils doivent impérativement suivre une filière de collecte adaptée, sous peine de sanctions pénales. Cette "erreur" de tri a nécessité une intervention en urgence et coûteuse des services de la Communauté de Communes.

Pour faciliter l'évacuation des déchets amiantés des habitants du territoire, Le Grésivaudan propose un système de collecte spécifique à la déchetterie de Saint Ismier sur permanence le 1er samedi des mois de mars, juin, septembre et décembre. De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Plus d'informations : <https://www.le-gresivaudan.fr/251-collecte-de-dechets-d-amiante.htm>



Le broyage des déchets verts permet de proposer une alternative au brûlage à l'air libre des végétaux, pratique strictement interdite aux conséquences néfastes directes sur la qualité de l'air.

Le broyage réduit également la quantité de déchets verts déposés en déchetterie, et donc les coûts de gestion en termes de transport et de traitement de ces déchets.

De plus, il responsabilise le producteur tout en le sensibilisant aux techniques de compostage, de paillage et de jardin au naturel, afin de diminuer les quantités d'eau consommées pour le jardin et d'améliorer les qualités nutritives et structurales du sol.

Les déchets verts doivent être perçus comme une ressource au jardin, et non plus comme un déchet à évacuer.





## Pour mieux trier nos déchets à domicile

Le club "le Perlet" a organisé une visite du centre de tri des déchets ménagers Athanor en décembre dernier. Nous avons ainsi pu réactualiser nos informations pour mieux trier à domicile. Nous vous proposons de les partager avec vous.

Les centres de tri évoluent et se modernisent, les normes des emballages suivent le mouvement et impactent en amont notre tri à domicile.

### On peut répartir les déchets ménagers en cinq catégories

- Les emballages en verre (recyclables)
- Le papier-carton : emballages ou pas (recyclables)
- Les emballages alimentaires (ils sont quasi tous recyclables)
- Les déchets alimentaires (la plupart sont compostables)
- Tout ce qui ne rentre pas dans les quatre catégories précédentes (non recyclables)

### Le centre de traitement des déchets ménagers Athanor

Il se compose d'un centre de tri et d'un incinérateur, producteur de chaleur pour les déchets qui ne sont pas recyclés.

Le centre Athanor traite les déchets ménagers de plusieurs communautés de communes du département, dont la Métro et le Grésivaudan.

### Les collectes peuvent être différentes

La métro est un milieu principalement urbain, donc avec une forte densité de population et moins d'espaces pour stocker les bacs.

Le carton-papier et les emballages alimentaires ne sont pas séparés et sont déposés dans le même bac pour être triés

en aval.

Une collecte des déchets alimentaires existe et est orientée vers un centre de traitement spécialisé.

Le Grésivaudan est un milieu plus rural, donc avec une densité de population plus faible et un espace plus important pour stocker les bacs.

Le contenu du bac gris (déchets non recyclables) va directement à l'incinérateur.

Le contenu du bac bleu (papiers et cartons) est collecté par un partenaire spécialisé dans le recyclage du papier-carton.

Le contenu du bac vert (contenants en verre) est collecté par un partenaire spécialisé dans le recyclage du verre.

Le contenu du bac jaune (emballages plastiques et métalliques) est acheminé vers le centre de tri Athanor.

Il n'existe pas de collecte des déchets alimentaires. Ceux-ci sont à mettre dans le compost au jardin, aux poules ou dans le bac gris.

**Synthèse** : La collecte des déchets n'est pas uniforme et c'est le centre de tri qui s'adapte.

Pour le Grésivaudan, seul le bac jaune va au centre de tri Athanor.

### Que peut-on recycler ou pas ?

- **Verres** (bac vert) : Tous les emballages en verre se recyclent : les bouteilles et les pots ayant contenu des boissons ou aliments ; mais PAS les vitres cassées, ni la vaisselle, ni les autres objets en verre. Ces derniers sont faits pour avoir une durée de vie plus longue et sont fabriqués avec des composants différents, non recyclés, ils sont à déposer en déchetterie.
- **Plastiques** (bac jaune) : Tous les plastiques ayant emballé quelque chose se recyclent : bouteilles, flacons, films,

barquettes de nourriture, emballage d'objet vendu emballé (comme les emballages de brosse à dent, piles, crayons, plaquettes de comprimés), .. mais PAS les objets en plastique, qui ne sont pas des emballages (cuvette, passoire, brosse à dents,...) et ce quelle que soit la taille de l'objet plastique ! Comme pour le verre, ces autres objets sont faits pour avoir une durée de vie plus longue donc sont fabriqués avec des composants différents, qui ne sont pas recyclables.

A noter que le film plastique se recycle.

- **Métaux** (bac jaune) : Les emballages métalliques (canettes, boîtes de conserves, papier alu, ...) se recyclent, mais PAS la ferraille (objets métalliques) qui est à déposer en déchetterie dans le bac des métaux.
- Les capsules de café en aluminium sont maintenant recyclables.
- Les briques alimentaires se recyclent.
- **Papiers-cartons** (bac bleu) : Tous les papiers et les emballages cartons se recyclent.

**Synthèse** : Quasiment TOUS les emballages se recyclent.

Seuls les papiers paraffinés pour emballage alimentaire ne se recyclent pas (séparation des deux matières impossible), donc à mettre dans le bac gris.

### Fonctionnement du centre de tri

Deux phases de tri sont automatisées, pas la 3<sup>ème</sup> phase finale.

- Sélection et rejet des gros objets : risque de détérioration des machines avec arrêt des chaînes de tri.
- Séparation du plastique, papiers-cartons et métaux par étapes successives sur tapis roulants.
- La dernière étape de tri sur tapis roulants est manuelle.

Les opérateurs retirent "à la main" les

objets indésirables qui n'ont pas été éliminés automatiquement afin de constituer des ballots de qualité pour le retraitement.

## A faire à domicile pour faciliter le tri automatique

La liste qui suit n'est pas exhaustive mais elle évite la détérioration des machines, l'arrêt des chaînes de tri et facilite la dernière étape de tri manuel.

### Dans nos bacs jaunes :

- Ne pas mettre de gros objets, risque d'arrêt des chaînes de tri et de détérioration des machines.
- Les déchets doivent toujours être en vrac, jamais regroupés en sac sinon, ils seront considérés comme "gros objets" par la machine et iront à l'incinérateur.
- Ne pas mettre de plastique dur, d'objets en métal autre que des emballages, de gravats, ... : risque de détérioration des machines et d'arrêt des chaînes de tri.
- Ne pas aplatir les bouteilles plastique, la sélection se fait par la densité de l'objet.
- Ne pas imbriquer les objets, cela empêche la sélection. Par exemple, ne pas mettre un pot de yaourt dans une boîte de conserve, ou plusieurs pots de yaourts les uns dans les autres.
- Mettre le papier aluminium en boule pour en faciliter la sélection.

**Synthèse** : les emballages (métal ou plastique) sont maintenant conçus dans des matières peu rigides pour ne pas détériorer les machines et faciliter le tri.

## A domicile, pour nous faciliter la tâche de tri

- Si un emballage est composé de plusieurs matières, le mettre dans le bac recyclage de la partie la plus importante (exemples: les enveloppes papier à fenêtre et les sachets pain papier à fenêtre vont avec le papier).
- Inutile d'enlever les agrafes des papiers, ni les spirales des cahiers, un tri spécifique existe chez le recycleur.
- Inutile d'enlever les bouchons des bouteilles plastiques.
- Inutile de nettoyer à l'eau les boîtes de

conserves ou bouteilles. Par contre, les vider correctement (pas de reste important dedans)

La mairie met à votre disposition les sacs de tri bleu, jaune et vert.

## Après le tri, la valorisation des déchets

Les plastiques sont mis en ballots et vendus à une entreprise spécialisée dans le recyclage du plastique.

De même, le papier-carton est mis en ballot et vendu à une entreprise spécialisée dans le recyclage du papier-carton.

La valorisation n'est possible qu'à la condition qu'un pourcentage maximum d'erreur compris entre 1% et 2% soit respecté.

Même si le prix de la vente est faible par rapport au coût total du traitement global des déchets, il permet de le réduire.

## Ce que nous avons retenu de cette visite

Nous avons pu visualiser l'importance de respecter les consignes de tri des bacs jaune, bleu et vert. Tout objet non prévu dans ces bacs peut endommager des machines, engendrer des arrêts des chaînes de tri, désorganiser le centre de traitement

des déchets, provoquer des surcoûts (qui se retrouvent à la charge des contribuables), voire provoquer des accidents pour les personnes qui interviennent sur les chaînes de tri.

Les déchetteries sont là pour tout ce qui n'est pas prévu d'être ramassé dans les bacs de tri.

## Si vous avez un doute sur la destination de votre déchet

- Sur le site internet "citeo", guide du tri ou télécharger l'application
- Sur le site internet du Grésivaudan, la vidéo : <https://www.le-gresivaudan.fr/57-consignes-de-tri.htm>

Les visites du centre de tri des déchets ménagers, sur le site Athanor à la Tronche sont gratuites et ouvertes à tous (à partir de 8 ans). Elles durent environ 2 heures.

Pour une visite, individuelle ou en groupe, contactez la Société de Tri Athanor au 04 38 24 11 00.

Geneviève et Elizabeth,  
adhérentes au club le Perlet  
Photo : Solange Billard,  
présidente du club le Perlet







## Urbanisme

### Déclarations des actions de défrichage

Les propriétaires de parcelles classées en zone A (agricole) ou N (naturelle) du PLU communal ont l'obligation de déclarer leurs projets de défrichage de parcelles en mairie. En fonction des risques identifiés au Plan de Prévention des Risques Naturels sur ces parcelles, ces actions de défrichage peuvent être réglementées.

Nous vous rappelons que toutes les **autorisations d'urbanisme** délivrées par la mairie sont accessibles sur le site de la mairie :

[Accueil > Mairie > Urbanisme > Dossiers accordés](#)

## Information changement de Trésorerie

Depuis le 1er janvier 2023, la commune de Revel a changé de trésorerie publique référente. Désormais, pour toute information ou paiement à régulariser, votre interlocuteur est la Trésorerie du Touvet, située 15 avenue Montfillon, 38660 Le Touvet.

Pensez à modifier les coordonnées bancaires de la trésorerie auprès de votre agence bancaire si vous faites des virements, en particulier dans le cas des paiements de factures de services périscolaires.

Contact : 04 76 08 45 87 / t038043@dgfip.finances.gouv.fr

## Nouveaux agents communaux

Mouvements de personnel dans les services municipaux

**Services techniques** : fin de carrière pour Denis ALLIOUD qui fait valoir son droit à retraite, nous le remercions pour son investissement, ses compétences et son état d'esprit toujours positif. Il est remplacé par Pascal DURY à qui nous souhaitons la bienvenue et une bonne intégration.

**Services administratifs** : Arrivée ou plus exactement retour de Lise ALLEOUD en renfort au niveau de l'équipe administrative.

**Services périscolaires** : Luc POIROT remplace Amandine jusqu'aux vacances scolaires d'été pour les accueils périscolaires.

Bienvenue à tous les trois.

## Jobs d'été 2023

### Inscription

Comme chaque année, la mairie de Revel offre la possibilité à une dizaine de jeunes âgés de 16 ans et plus de travailler dans les services de la commune, pendant une semaine entre le 3 juillet et le 1er septembre 2023.

Les dossiers de candidature sont disponibles sur le site de la mairie : <https://www.revel-belledonne.com/emploi> et doivent être retournés complets avant le 19 mai 2023 à l'adresse suivante : [mairie@revel-belledonne.com](mailto:mairie@revel-belledonne.com).

## Etat Civil

### Mariages

Le 29 avril 2023

Vanessa AUGUST et Yann PICOT

## Ecole et périscolaire

### Labellisation Ecocert en cuisine scolaire

La cantine scolaire fête sa première année de labellisation "Ecocert en Cuisine". En 2022, 32,4% des achats de denrées alimentaires étaient des produits bio, dont 5,25% étaient également locaux (le terme local englobe ici les départements de l'ancienne Région administrative Rhône Alpes et ses départements limitrophes).

L'objectif de l'année 2023 est de passer au-dessus de 40% de produits bio.

Ce label reflète la volonté de la commune de doter son école d'une restauration responsable et durable. Les grandes lignes de la démarche sont les suivantes :

- Fruits et légumes frais et de saison.
- Absence d'additifs alimentaires.
- Réalisation d'un repas végétarien par semaine et diversification des légumineuses.
- Validation de la valeur nutritive des menus par une diététicienne.
- Information des élèves sur la saisonnalité des produits qu'ils consomment.
- Campagnes de pesées des déchets alimentaire pour lutter contre le gaspillage.

Des réunions d'échanges avec les parents intéressés par ce sujet seront proposées par la mairie. Vous pouvez vous signaler auprès de la mairie : [mairie@revel-belledonne.com](mailto:mairie@revel-belledonne.com)



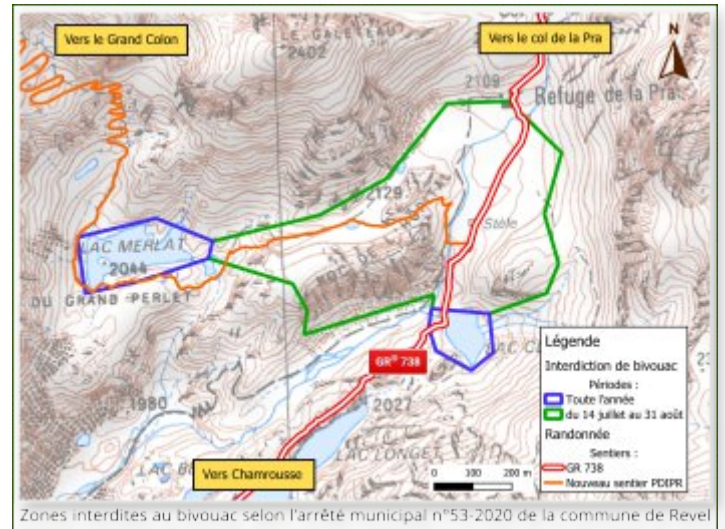
## Forêt / Sentiers

### Sentier du Grand Colon

En 2022, le sentier qui monte au Grand Colon et qui redescend sur le lac Merlat et la plaine de la Pra a été inscrit au Plan Département d'Itinéraire de Parcours de Randonnée (PDIPR, marques et lames jaunes). Des travaux ont été réalisés à 3 endroits :

- Sur l'alpage à la montée pour contourner la cabane du Colon et le troupeau qui s'y trouve début juillet et mi-septembre.
- Sur la descente au lac Merlat pour tracer des virages plus larges dans le pierrier.
- Après le lac Merlat pour rejoindre le GR 738, le chemin ne passe plus devant la cabane des bergers de la plaine de la Pra, mais continue vers l'Ouest et passe sur une passerelle construite pour traverser le ruisseau et rejoindre le GR (voir carte).

Pour un partage de l'espace apaisé, il est important que les randonneurs et traileurs respectent ces tracés, que les bergers essaieront au maximum d'éviter lors des fortes affluences.



### Matinée au lac du Crozet

Le 8 juillet 2023, une matinée au lac du Crozet est organisée par les communes de Revel et de la Combe de Lancey. Il est prévu un démantèlement des places de feu et une sensibilisation sur Natura 2000, suivi d'un pique-nique. Les places de feu se multiplient d'année en année et contribuent à la détérioration du site. L'écosystème montagnard se régénère en effet très lentement du fait des températures basses une grande partie de l'année. Le feu est interdit dans les zones situées à moins de 200 m des forêts. De plus, les places de feu servent souvent de poubelles pour des déchets en tous genres qui peuvent se révéler dangereux pour la faune et polluants pour le milieu. L'animatrice Natura 2000 accompagnée de stagiaires feront encore cette saison de la sensibilisation aux usagers du site sur les enjeux de biodiversité et les bons gestes à avoir en montagne.

### Intervention à l'école

L'animatrice Natura 2000 a passé un après-midi dans la classe des CM1 et CM2 de Revel pour parler de son métier et du site Natura 2000 de Belledonne Sud.

Une présentation a été faite avec des questions des élèves, puis des ateliers en groupes : sur le partage de l'espace, la faune et la flore et leur habitat naturel, la



rédaction d'une Charte des bons gestes sur le site et un petit quizz. Les élèves se sont montrés intéressés et ont participé activement.

Ce type d'intervention est aussi prévu sur les autres communes du site (La Combe de Lancey, Saint Martin d'Uriage et Chamrousse) d'ici la fin de l'année scolaire.

### Médiateur/médiatrice pastorale

Les communes de Revel et Chamrousse ont ré-obtenu des financements de la DREAL AURA pour un poste de médiateur pastoral, du 15 juin au 30 septembre 2023. Ses missions porteront principalement sur :

- L'information et la sensibilisation des touristes et populations locales à l'activité pastorale et aux enjeux qui y sont liés (chiens de protection, loup, conflits d'usage, etc.).
- Une présence sur l'alpage pour faire de l'information et de la médiation avec les utilisateurs récréatifs de l'espace (trailers randonneurs, vététistes...), et transmettre les bonnes consignes, pour éviter les conflits entre les usages.
- Des animations pendant l'été, soit au refuge de la Pra, soit lors d'événements spécifiques comme la fête de la transhumance, ou sur des stands au départ des randonnées.

En 2022, le travail de la médiatrice pastorale a été bien apprécié. Elle a sensibilisé environ 1500 personnes sur 3 mois.



## Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)



### Le CCAS aide les jeunes

**Projets Coup de Pouce, Coup de Passion, comment s'y prendre ?**

#### Coup de Pouce : pour les jeunes de 16 à 18 ans

Bientôt les vacances ! L'année scolaire n'est pas encore terminée mais peut-être pensez-vous à des projets de vacances cet été ?

Le CCAS de Revel a mis en place l'opération "Coup de pouce pour projet sympa" pour favoriser l'apprentissage de l'autonomie, la prise de responsabilités, et pour permettre aux jeunes de vivre leurs loisirs activement. Il s'agit de promouvoir les départs autonomes en vacances des jeunes de 16 à 18 ans résidant à Revel.

Une aide financière pourra vous être attribuée en fonction de votre projet.

(Dossier à déposer avant le 16 juin 2023)

#### Coup de Passion : pour les jeunes de 16 à 26 ans

Le CCAS de Revel vous propose l'opération "Projet passion" pour soutenir l'implication bénévole des jeunes dans leurs passions sportive, culturelle, humanitaire, associative écologique, etc. ... et leur permettre de les vivre activement.

Il s'agit de soutenir les jeunes de 16 à 26 ans (étudiants ou non actifs) en leur proposant une aide financière. (Dossier à déposer avant la fin de l'année avec la présentation du projet passion et du budget)

#### Comment postuler ?

Les dossiers sont à télécharger sur le site internet de la mairie "rubrique jeunesse/espace ados". A déposer sous enveloppe en mairie à l'attention du CCAS ou par mail : [accueil@revel-belledonne.com](mailto:accueil@revel-belledonne.com)

Toutes les demandes seront étudiées. Les aides seront attribuées en fonction du projet, du budget disponible et du nombre de dossiers déposés.

### Analyse des Besoins Sociaux

Le compte rendu de l'ABS est bientôt prêt.

Une parution du rapport et du plan d'action vous sera communiquée avant l'été...

**Les membres du CCAS sont à votre écoute,  
"en toute confidentialité"**

Pour toute aide diverse n'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de la mairie sans formuler de détails, le CCAS prendra contact avec vous rapidement.

**04 76 89 82 09**

### Ateliers prévention santé par l'activité physique et la nutrition

Notre commune a été retenue parmi d'autres en Isère pour la mise en place d'ateliers "prévention santé par l'activité physique et la nutrition".

#### Qui est concerné ?

Toutes les personnes âgées de 60 ans et plus.

#### Quel est l'objectif ?

- Sensibiliser les séniors à la pratique d'activité physique afin de prévenir les comportements sédentaires néfastes pour la santé et prévenir les risques de chute ;
- Inciter les séniors à la pratique d'une activité physique régulière et durable ;
- Maintenir ou générer du lien social ;
- Sensibiliser sur les recommandations nutritionnelles spécifiques aux séniors.

#### Quand ? Où ? Comment ?

Les séances se déroulent tous les mercredis dans la salle de l'Oursière, entre 16h15 et 17h15.

Elles sont gratuites mais l'inscription est obligatoire à l'accueil de la mairie ou par email : [mairie@revel-belledonne.com](mailto:mairie@revel-belledonne.com)

Cette activité menace de s'arrêter, faute d'inscrits suffisamment nombreux. N'hésitez pas à la rejoindre.

## La Croix-Rouge sur Roues

Dans le cadre de ses missions et projets pour l'année 2023, l'Unité Locale - UL - de la Croix-Rouge Française de Grenoble souhaite mettre en place dans le Grésivaudan une de ses activités phare, la Croix-Rouge sur Roues.

Le projet a pour objectif "d'aller vers" les gens en situation de vulnérabilité vivant dans des territoires isolés ou ayant des difficultés dans leur mobilité au quotidien.

Les enjeux :

- Permettre aux personnes isolées d'avoir accès à la Croix-Rouge française et ses réponses et orientations.
- Redonner vie aux territoires, renforcer le lien social et les solidarités entre les habitants.

- Déployer des solutions au plus près des besoins essentiels des populations.

Au-delà de l'accueil et de l'écoute des bénévoles, les dispositifs Croix-Rouge sur Roues ont vocation à orienter et accompagner les personnes vers les différentes aides ou solutions qui peuvent permettre une amélioration de leur situation.

Public visé : personnes âgées, jeunes, migrants, personnes en situation de précarité, personnes issues du monde agricole, famille, familles-monoparentales.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser directement au CCAS de Revel.

## Agriculture

### Le PAEN : Protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains

La commune de Revel s'est engagée dans la démarche PAEN avec Le Département, compétent en ce domaine, et le Grésivaudan qui nous accompagne.

Cet outil permet de protéger durablement et de mettre en valeur les espaces agricoles et naturels soumis à pression foncière en secteur périurbain, en figeant la vocation agricole ou naturelle des espaces qu'il intègre sur une durée de 30 ans, soit supérieure à la durée de vie du PLU. Pour cela, il s'appuie sur la définition d'un périmètre de protection à l'échelle

parcellaire et d'un programme d'actions précisant les aménagements et les orientations de gestion destinés à favoriser l'exploitation agricole, la gestion forestière, la préservation et la valorisation des espaces naturels et des paysages au sein du périmètre.

Le but est de pérenniser à long terme les activités agricoles, de lutter contre la pression foncière, d'éviter les conflits entre les différents usages, de répondre à la demande de lien entre agriculteurs et habitants en permettant le développement

de circuits courts et donc de répondre aux besoins alimentaires des habitants.

Dans un but d'efficacité et de cohérence, la commune de Revel a travaillé avec les communes de Saint Martin d'Uriage, la Combe de Lancey et Saint Jean le Vieux. Ce PAEN en est actuellement au stade du tracé des périmètres avec le concours et la compétence du Département. Il sera ensuite soumis à l'avis de la chambre d'agriculture et de l'établissement chargé du SCOT, et à une enquête publique puis à une délibération du Département.



**PEYRAUD CONSTRUCTION**  
ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT  
CONSTRUCTION - RENOVATION  
390 ROUTE DES GEYMONDS - 38420 REVEL  
04 76 89 81 07 / 06 038 23 038  
[peyraudconstruction@free.fr](mailto:peyraudconstruction@free.fr)

## Communication

### Climat et sécheresse

L'état de la ressource en eau dans le département doit inciter tous les utilisateurs de l'eau à la vigilance et à la sobriété.

Le niveau 1 de vigilance ne s'accompagne d'aucune mesure de restriction mais chaque citoyen et usager est invité à être vigilant et économe dans sa consommation d'eau : après une année 2022 marquée par une sécheresse estivale exceptionnelle, avec plusieurs épisodes de canicule, l'année 2023 commence avec une recharge des nappes très insuffisante suite à une sécheresse hivernale très marquée et avec un stock de neige historiquement bas, même si les précipitations d'avril donnent un peu de répit.

Il est important dès aujourd'hui d'adapter certains usages consommateurs d'eau comme :

- restreindre fortement le lavage des véhicules ou tout autre lavage à grandes eaux qui pourrait être reporté à une autre période ;
- s'interroger sur le besoin d'installation de nouvelles piscines individuelles, les piscines publiques bénéficieront de disposition qui leur permettront de rester en fonctionnement tout au long de l'année ;
- reporter la plantation de jeunes arbres ou arbustes ;
- éviter de planter ou semer des espèces très gourmandes en eau que ce soit en pleine terre ou en jardinières/pots ;
- limiter l'arrosage des pelouses et massifs fleuris, qu'ils soient publics ou privés ;
- installer des kits d'économie d'eau à domicile pour une diminution de la consommation particulière d'eau potable.

Tous ces gestes de la vie quotidienne peuvent permettre aux collectivités qui distribuent l'eau potable d'assurer un accès pour tous à cette ressource indispensable.

Tenez-vous informés de la situation de sécheresse en Isère et en France sur : <http://www.propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/public/carteDep.jsp>

#### Les niveaux de vigilance

- **NIVEAU 1: "VIGILANCE"**, il s'agit d'un niveau de sensibilisation. Il n'y a pas de restrictions. Il vise à inciter les particuliers et les professionnels à économiser l'eau.
- **NIVEAU 2: "ALERTE"**: Il instaure des réductions de tous les prélèvements en eau et interdit les activités impactant les milieux aquatiques. Il implique des restrictions en matière d'arrosage, de remplissage et de vidange des piscines, de lavage de véhicules et d'irrigation des cultures.
- **NIVEAU 3: "ALERTE RENFORCÉE"**: Il maintient la réduction de tous les prélèvements d'eau et l'interdiction des activités impactant les milieux aquatiques. Ce niveau impose des restrictions dites renforcées.
- **NIVEAU 4: "CRISE"**: Il est déclenché pour préserver les usages prioritaires. Il interdit des prélèvements en eau pour l'agriculture totalement ou partiellement, pour de nombreux usages domestiques et pour les espaces publics.

Les arrêtés précisent toutes les mesures, des contrôles peuvent être diligentés, les contrevenants s'exposent à sanctions...lourdes selon le niveau concerné.



## CHARPENTIER

TINY-HOUSE



CABANE INSOLITE · CHALET

EXTENSION OSSATURE BOIS

VÉRANDA · PERGOLA · TERRASSE

JEAN-MAXIME GONZALEZ · REVEL (38420) / JARRIER (73300)

[www.nature-projetbois.com](http://www.nature-projetbois.com) · 06 26 24 27 43





## Sécurité routière

Le 25 novembre 2022 une réunion de concertation sur les problèmes de sécurité routière s'est tenue en mairie pour le secteur Pré Neyrat, Charrières Neuves, les Molettes.

14 personnes étaient présentes.

Chacun a pu exprimer ses ressentis sur le sujet. Des solutions ont ensuite été recherchées.

- Les stops et priorités à droite au carrefour Pré Neyrat - route de Charrière Neuve ne sont pas respectés
- Les vélos et les voitures (y compris les livreurs) roulent très vite sur ces portions de route (Pré Neyrat, Charrières Neuves, les Molettes).
- Les voitures roulent beaucoup trop vite sur la montée de Pré Neyrat, en montée comme en descente : piétons effrayés, risques d'accident, surtout depuis que la route a été refaite.
- Il existe un panneau de sens interdit sauf riverains, mais il est mal placé.
- Des travaux seraient nécessaires : trous dans la route au carrefour Pré Neyrat - Charrières Neuves (les travaux ont été faits depuis cette réunion), puis une route dont le goudron est dégradé et fond en été à l'entrée du virage route des Molettes avant les poubelles en montant.

La nouvelle montée de Pré Neyrat toute neuve paraît très glissante : quels risques en hiver ?

- Travailler la signalisation verticale et horizontale (panneaux et peinture sur route) pour interdire Pré Neyrat aux non habitants de cette route (donc les habitants des Molettes ne pourront pas l'emprunter).
- Travailler sur une limitation de vitesse avec la mairie (zone de courtoisie à 20 km/h ? Limitation à 30 km/h ?)
- Responsabiliser chacun avant qu'un accident n'arrive : chacun doit se questionner sur son comportement au volant et RALENTIR quand il voit une personne en bord de route.
- Mener une action de prévention avec la sécurité routière.
- Mettre en place des contrôles de vitesse, vers des verbalisations si les conducteurs ne ralentissent pas après les actions de communication.
- Deux voitures ont été particulièrement remarquées par les habitants. La mairie propose aux habitants de relever les numéros de plaque et de les signaler en mairie. Madame le maire et son premier adjoint les recevront.

Une réunion de concertation avec les habitants de Pré cornet s'est également tenue le 18 novembre, en présence de 12 habitants de la route de Pré cornet, reçus et écoutés par les élus.

Le même constat a été dressé : vitesse, non-respect du code de la route, comportements inadaptés. Il faut également intégrer l'idée que cette route est en lien avec les rues de l'ancienne scierie et du Sauzet qui selon le sens de circulation, donne sur l'école. Il a été constaté que la route du Sauzet est parfois prise en sens interdit.

Les propositions formulées par les habitants et la Mairie sont identiques à celles de Pré Neyrat dans les aménagements, la signalétique et la répression si cela ne suffit pas.

Il faut noter que dans le prolongement des travaux sur le réseau d'eau potable à la fin du printemps 2023, le revêtement de la route de Pré-cornet et d'une partie de la route du Sauzet va être repris.

Les aménagements concernant la signalisation seront coordonnés.

## La liste Revel-Infos

Qu'est-ce que c'est ?



Nous avons à Revel une liste de diffusion via les mails des personnes qui souhaitent recevoir des informations liées à notre territoire.

Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire, il suffit d'envoyer un mail à : [sympa@listes.revel-belledonne.com](mailto:sympa@listes.revel-belledonne.com) avec comme sujet : "**subscribe revel-Infos**" (Ne mettez pas de texte dans le corps du mail)

Vous pouvez facilement vous désabonner de cette liste en envoyant un mail à l'adresse : [sympa@listes.revel-belledonne.com](mailto:sympa@listes.revel-belledonne.com) avec comme sujet : "unsubscribe revel-Infos"



## Communication

### Frelons asiatiques

La prolifération du frelon asiatique représente une vraie menace pour la population mais aussi pour les abeilles.

Une campagne de lutte contre les frelons asiatiques débute sur Revel.

Nous sommes deux personnes bénévoles sur la commune : Yves Dompnier et Gilbert Rondeau.

Notre rôle est de faire le lien entre la commune de Revel et le "Groupement de défense sanitaire apicole", qui organise la lutte contre la prolifération du frelon asiatique.

Nous avons besoin de la vigilance de chacun d'entre vous pour nous signaler la présence de nids de frelons asiatiques.

Nous ferons un diagnostic et organiserons les actions nécessaires.

Par ailleurs, nous demandons aux

apiculteurs de Revel de participer activement à cette action en installant des pièges autour des ruchers.

Dans les documents que vous trouverez sur le site de la mairie, vous trouverez des informations sur cet envahisseur et sur le "Plan national de piégeage des fondatrices en Isère".

<https://www.revel-belledonne.com/des-r%C3%A8gles-pour-bien-vivre-ensemble>

Des renseignements complémentaires sur le piégeage sont disponibles sur

<https://www.unaf-apiculture.info/IMG/pdf/guidefrelon.pdf>

Pour plus d'information et signaler un nid, consultez le site web :

<https://www.frelonsasiatiques.fr/>

Nous vous remercions par avance pour votre implication afin de freiner cette prolifération.



**S'agissant d'un véritable enjeu de santé publique, la mairie a pris une part active à la lutte contre le frelon asiatique en finançant l'achat de pièges pour les nids déjà identifiés.**

Yves Dompnier  
06 95 84 72 33  
dompnierfamily@hotmail.fr

Gilbert Rondeau  
06 82 47 37 88  
gilbert.rondeau@gmail.com

### Déchets canins



La mairie a installé sur l'Espace Guimet en 2022 des poubelles dotées de sacs spécifiques pour permettre aux propriétaires de chiens de ramasser leurs excréments. Nous constatons que ces sacs ne sont pas suffisamment utilisés, au vu des déchets toujours bien présents sur l'ensemble de ce lieu public.

Nous rappelons que cet espace est un terrain de jeu pour les enfants gardés par

les services périscolaires, mais aussi un lieu de pique-nique pour les familles, et de promenade pour l'ensemble des Revélois. Autrement dit, un espace public. Nous demandons encore une fois aux propriétaires de chiens de respecter cet espace en utilisant les aménagements mis en place par la commune.

## Freydières

### La gestion de la biodiversité continue à Freydières

#### Suivi de la Biodiversité

En 2022, le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) de l'Isère avait été missionné par la commune (financé par le LEADER) pour réaliser une étude complémentaire à celle de 2021 (voir Revel Dialogue #109). Les résultats ont été présentés lors du comité de suivi du 11 janvier 2023.

#### Populations de perches soleil

Cette espèce exotique envahissante colonise tout le lac et est un prédateur des pontes d'amphibiens, mettant ainsi à mal leur reproduction. Il s'avère très difficile de l'éradiquer complètement. Les actions nécessaires seraient de trop grande envergure et non bénéfiques pour le reste de l'écosystème.



Un moyen de contrôler la prolifération de cette espèce est de ne pas la relâcher dans le lac une fois pêchée. (Il est nécessaire d'avoir une carte de pêche pour pêcher à Freydières : <https://www.aappma-belledonne.com/FR/>). Si vous sortez des perches soleil, vous pouvez contribuer à sa régulation en les retirant du lac (les mettre aux ordures ménagères). Il est aussi important de ne pas introduire de nouveaux individus (ou tout autre poisson rouge) ! L'équilibre du lac est fragile et toute introduction d'espèce non contrôlée peut avoir des effets très néfastes pour l'écosystème.

#### Enregistrements acoustiques

Des enregistreurs ont été posés pendant deux nuits autour du lac et de la clairière de Ferpeyret afin de détecter la présence de l'Alyte accoucheur (crapaud rare) et d'établir une liste des chauve-souris présentes dans la zone. L'Alyte n'a pas été détecté, mais 11 espèces de chauve-souris ont été enregistrées. Parmi elles le Molosse de Cestoni, le Murin de Daubanton, la Noctule commune, la Pipistrelle

de Kuhl, la Sérotine de Nilsson. Ces espèces peuvent se maintenir grâce au caractère resté assez sauvage et tranquille du site.

#### Veille écologique

Le CEN a également prospecté la zone à la recherche d'espèces patrimoniales (rares et/ou protégées) afin de mieux caractériser la biodiversité du site. Cette prospection a permis de remarquer la faible quantité de bois mort au sol et sur pied au sein des boisements qui entourent le lac de Freydières et la clairière de Ferpeyret. Les oiseaux contactés sont typiques du cortège des oiseaux forestiers de montagne avec entre autres la présence de la Chevêchette d'Europe (*Glaucidium passerinum* - photo couverture). Au niveau de la flore, la Buxbaumie verte (*Buxbaumia viridis*), une mousse abondante en Belledonne mais rare ailleurs, a été repérée sur un tronc d'épicéa pourrissant. Cette mousse se développe presque exclusivement sur les troncs pourrissants de conifères au-dessus de 800 m d'altitude. Elle apprécie les sous-bois frais riches en bois mort au sol, ce qui fait défaut sur la quasi-totalité de la zone d'étude.

#### Création d'une mare forestière

Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu de Belledonne, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) est chargée de créer des mares dans des lieux pertinents. En 2021, le CEN avait repéré une zone intéressante pour la biodiversité, partiellement en eau au sud de la clairière de Ferpeyret qui se comblait et se refermait. La commune a donc fait appel à la LPO pour recréer une mare forestière, qui pourra accueillir la reproduction des amphibiens et des libellules, constituer un terrain de chasse pour les oiseaux et les chauves-souris et permettre le maintien d'une certaine humidité.





## Gestion prévue pour 2023

Grâce à un financement du Contrat Vert et Bleu de Belledonne, la commune a prévu pour 2023 plusieurs actions de gestion :

- La mise en défens d'une petite zone au nord-est du lac de Freydières qui est favorable à la reproduction des amphibiens et libellules. Cela comprend la pose d'un petit filet dans le lac et d'une corde en bordure.
- Le remplacement des vieux équipements autour de la mare de Freydières par des poteaux, cordes et filets plus adaptés.
- La pose de petits panneaux pédagogiques sur les cordes de mise en défens.
- Le remodelage d'un petit tronçon des berges du lac afin de les adoucir et permettre à la faune de circuler plus facilement.
- La fauche différenciée sur les prairies au Nord du lac afin de laisser la végétation pousser sur certaines zones et ainsi attirer plus de biodiversité (pollinisateurs notamment).
- La mise en défens de la nouvelle mare de Ferpeyret (pour éviter que les brebis n'aillent piétiner notamment) et la pose d'un panneau pédagogique.

## Une nature "propre" est une nature pauvre !

On voit souvent la nature comme "sale" lorsqu'elle n'est pas entretenue, qu'il y a de la végétation haute, du bois mort, des zones humides... En effet, l'homme ne peut pas s'y déplacer facilement, ni mettre sa tente ou sa serviette pour pique-niquer. Mais la biodiversité, elle, s'épanouit dans cette nature non entretenue par l'homme ! La végétation qu'on laisse monter et fleurir sert de gîte et



de couvert aux insectes, qui pollinisent les fleurs et permettent la reproduction de cette végétation (et de bon miel !), et qui sont la base de la chaîne alimentaire. Le bois mort permet aussi à de nombreuses espèces de se développer, c'est un formidable substrat pour la vie. Et les zones humides, que l'on peut voir d'un mauvais œil pour les moustiques, rendent de nombreux services : épuration de l'eau, stockage du carbone, maintien d'un microclimat, réservoir de biodiversité... Et les moustiques ne sont pas un problème si l'écosystème est riche en espèces, dont leurs prédateurs (amphibiens et libellules). Il est donc important de laisser des zones non entretenues pour que la vie sauvage ait aussi sa place aux côtés des humains (qui font d'ailleurs partie intégrante de cette biodiversité !).

## Conseils Municipaux

Le détail des délibérations prises par le conseil municipal sont consultables sous format papier à l'accueil de la mairie ou sur le site de la mairie :

<http://www.revel-belledonne.com/étiquettes/compte-rendu-conseil-municipal>



ELECTRICITÉ GÉNÉRALE  
DOMOTIQUE  
AUTOMATISME  
ALARMES  
VIDÉOPROTECTION  
VMC  
ANTENNES...

**Antoine Angelier**  
VOTRE ELECTRICIEN  
07 60 19 26 59

LE MONT - 38420 REVEL  
ANTOINE\_ANGELIER@ORANGE.FR





## Animation

### Centre de loisirs du Balcon de Belledonne 3-13 ans

#### ÉTÉ 2023

Le centre de loisirs est ouvert du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet 2023 et du lundi 21 août au vendredi 1er septembre 2023.

Les inscriptions auront lieu du jeudi 25 mai au vendredi 2 juin 2023.



Retrouvez toutes les informations pratiques sur le site du Grésivaudan :

[www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr) > Accueil > Démarches et services > Enfance - Jeunesse - Parentalité > Accueils de loisirs 3-13 ans

<https://www.le-gresivaudan.fr/49-accueils-de-loisirs.htm>

#### Le centre a ouvert son recrutement pour la période d'été 2023

Nous sommes à la recherche des profils suivants :

- Diplômé(e)s BAFA ou équivalents,
- Stagiaires BAFA (à partir de 17 ans)
- Non diplômé(e)s majeur(e)s

Salaire : smic horaire Pour postuler ou pour tout renseignement,

merci de contacter Ianis CAPRON :  
[icapron@le-gresivaudan.fr](mailto:icapron@le-gresivaudan.fr)  
06 87 71 53 04

#### Passer son BAFA sans frais

Afin de répondre aux besoins croissants de l'accueil d'enfants en périscolaire ou durant les vacances, la communauté de commune organise des formations BAFA (Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur) à destination prioritairement des habitants du Grésivaudan.

Face aux difficultés de recrutement rencontrées par les structures d'accueil, il a été décidé par le conseil communautaire une prise en charge totale des frais de formation pour les habitants du territoire.

INFORMATIONS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION :

<https://www.le-gresivaudan.fr/302-bafa.htm>



**ZANONE**

Chauffage Gaz, Bois, Fioul, Solaire,  
Pompe à chaleur et Climatisation

Plomberie

Charrières Neuves 38420 Revel

Tel 04-76-89-86-27



## Les nouvelles du Club Senior Le Perlet Revel-Saint Jean le Vieux

La saison 2022-2023 a été lancée par l'AG de l'association qui s'est déroulée à Revel le 10 Novembre : ce sont désormais plus de 150 adhérents qui ont rejoint le Perlet !

Ils ont pu participer à un grand nombre de visites :

- Chantier de déconstruction de Superphénix à Creys-Malville
- Centre de tri Athanor à la Tronche
- Exposition Egyptomania au Musée Dauphinois
- Fort de Comboire à Claix

Les prochaines visites d'ores et déjà organisées : la Casamaures début Mai à Saint-Martin-Le-Vinoux (déjà complète !), une journée à Paladru en Juin avec la visite du Musée archéologique, et beaucoup d'autres en prévision !

**Pendant la saison d'hiver**, les traditionnelles randonnées du vendredi ont cédé la place aux sorties raquettes (ou plutôt crampons en raison du manque de neige).

Trois séjours raquettes ont été organisés :

- Deux courts séjours à Rencurel dans le Vercors en Janvier et Février
- Un séjour de 5 jours à Lamoura dans le Jura

Des animations ont été ouvertes à tous à Revel : la mondaison en Janvier et un cycle de deux conférences sur l'énergie.

Les écoreuils de l'atelier floral de décembre ont connu un vif succès, ainsi que la composition de Printemps réalisée en avril

Les gourmands se sont régalés lors du repas "Hauts de France" au Clos d'Or en mars et le repas Fruits de Mer à Voiron a été organisé en avril cette année.

En prévision : second repas au restaurant d'application du Clos d'Or, concours de pétanque, fête de l'été ... et la traditionnelle semaine des randonneurs du 10 au 16 septembre dans le Mercantour.



### Et avec le retour des beaux jours

- Pétanque le mercredi à Revel
- Petite rando le mercredi matin
- Rando à la journée le vendredi

### Les nouveautés du Perlet cette année

- Cours d'anglais : un mardi sur deux, animé par Lorraine.
- Activité deux roues : première sortie à l'initiative de Christine.
- Commission Patrimoine et Traditions : créée par Philippe, pour connaître l'histoire de nos villages.

**Vous souhaitez rejoindre l'association ?**

Contactez-nous par mail à : [leperlet38@leperlet.fr](mailto:leperlet38@leperlet.fr)

## Association Le Paradoxe des Simples

Bonjour à toutes et à tous !

Comme toujours nous proposons un atelier par mois sur le thème des plantes, de la santé au naturel, diététique et bien-être. Ils sont à tarif libre pour les adhérents annuels et raisonnables pour les adhérents à la journée ;o)

Après le Qi Gong, la fabrication d'encens, les massages assis et les messages de plantes, il nous reste :

Au programme, jusqu'au mois de juin :

- L'atelier botanique et phytothérapie le 20 mai
- La journée Portes-ouvertes découverte de la distillation des plantes le 17 juin
- Vous souhaitez être tenus informés des activités de l'association ? Demandez votre inscription sur la liste de diffusion en nous envoyant un mail à : [\[paradoxe-des-simples.fr\]\(http://paradoxe-des-simples.fr\)](mailto:contact@le-</a></li>
</ul>
</div>
<div data-bbox=)

Nous envoyons environ un mail par semaine avec le thème du mois (les épices et aromates, ou les allergies saisonnières, par



exemple), les infos d'ateliers, les plantes du moment, les astuces de cuisine sauvage et d'alimentation de saison : un partage de connaissances personnalisé et local !

L'AG a eu lieu le 5 avril... en petit comité ! Bravo et merci à toutes celles et ceux qui viennent partager leurs passions et connaissances.

Vous pouvez également retrouver nos activités sur Facebook et sur le site Internet de l'association, ainsi que les horaires de l'herboristerie : lundi-mardi-mercredi-vendredi de 16h à 19h.

Le samedi c'est : atelier, marché ou boutique...

Rejoignez-nous vite pour de nouvelles aventures !!!

L'équipe du Paradoxe des Simples.

Infos et contact :

<https://le-paradoxe-des-simples.fr>

[contact@le-paradoxe-des-simples.fr](mailto:contact@le-paradoxe-des-simples.fr)

06 78 73 95 39 (Axelle Legrand).



## Repair' Café

1 an déjà !

Ne jetez plus, ne vous posez pas la question si c'est réparable, venez nous voir : nous essayerons de réparer et partagerons un café !



Le Repair'Café de Revel a fêté son premier anniversaire :

9 séances, plus de 100 réparations, 50% de succès, 4 paquets de café, une multitude de rencontres, de la bonne humeur, et des sourires !

Parmi le top-ten des réparations: 7 grille-pains, 4 bouilloires électriques, 3 centrales-vapeur, 2 sodastreams et sèche-cheveux, 9 machines à café, 6 aspirateurs, mais aussi une platine à disque vinyl, une tronçonneuse, une disqueuse, un écoute-bébé, un épilateur, une machine à pain...

C'est à deux pas de chez vous, à la grange Freydane, chaque deuxième samedi du mois entre 9h et 12h (hors vacances scolaires).

Avant de jeter tout appareil en panne, apportez le pour que notre team de réparateurs-bénévoles mais néanmoins experts regarde avec vous si on peut le réparer. Parfois c'est facile : un fusible ou une pièce à changer, un ventilateur à nettoyer, une soudure à refaire... et c'est reparti.

Pendant le temps de la réparation nous



vous offrons un café et vous pouvez participer à la réparation ou papoter !

Si la réparation est concluante, vous pouvez laisser un don dans notre cagnotte (participation libre, suggestion 5€) et sinon vous repartez avec votre appareil mais en ayant passé un moment convivial !

A vos fonds de placard, garage, cave ou grenier. Nous espérons vous voir nombreux pour cette deuxième année, ne serait-ce que pour partager un café !

Et si vous aussi, vous avez envie de lutter contre l'obsolescence de nos nombreux appareils, que vous aimez bricoler ou avez l'appétit d'apprendre, venez rejoindre notre team de réparateurs-bénévoles !

A bientôt !

## Les infos du C9

### Les JO du Cneuf

Venez vivre une expérience détonante en participant aux Jeux Olympiques Tout Terrain, les JOTT !

Au programme, l'incontournable pétanque tout terrain mais aussi d'autres jeux tout terrain inédits!

Réservez la date de ces JO surprenants et loufoques : samedi 17 juin après-midi.

Sportifs de tout âge bienvenus.

On compte sur vous !

Infos , réservation : [cneuf@orange.fr](mailto:cneuf@orange.fr)  
Le Cneuf

### Méga Fête du Cneuf

La prochaine Méga fête du Cneuf aura lieu en Septembre 2024.

Si vous avez aimé la Méga-fête de septembre sur le thème du cinéma en tant que spectateur ou acteur, venez nous rejoindre pour participer à celle de 2024.

Parlez-en à vos voisins et participez aux réunions de hameau.

Le thème sera voté en Octobre 2023 lors d' une réunion avec les pilotes de hameaux.

N' hésitez plus !



Retrouvez le film de la méga-fête 2022 sur Youtube :

<https://youtu.be/IhyI-9eRq1M>







## Musique au Balcon

# MUSIQUE AU BALCON

“Pêle-mêle chansons”  
2<sup>ème</sup> édition 2023

Samedi 3 juin 2023  
entre 14h00 et 17h30  
à La Gélinothe en extérieur

Ateliers multi-instrumentaux, projets pop-rock  
Elèves de Revel (AFR) et SMU (LGE)  
de Monica Hönle

## ROC. Trail de Revel

Un projet qui mêle sport, nature et culture

### Un parcours entre les hameaux...

Le 10 juin 2023 aura lieu la 1<sup>ère</sup> édition du Trail de Revel, à Revel et Saint Jean Le Vieux.

### Un évènement sportif et éco-responsable

Avec un départ et une arrivée au centre du village de Revel, la technicité du parcours permettra aux coureurs de se challenger sur 24 km en parcourant des chemins de forêt, avec un dénivelé positif de 1300 m à parcourir en solo ou en relais. Au-delà du défi technique, les coureurs traverseront les hameaux des deux communes dans une ambiance festive et conviviale, animée par les habitants. Pour rendre l'évènement encore plus intéressant, les organisateurs ont décidé de faire un trail écologique en portant une attention particulière au covoiturage, à la communication numérique, au balisage temporaire et réutilisable ou encore à la réduction des déchets. L'équipe a également privilégié des prestataires locaux.

En association avec “Revel en Fête” !



Le Trail de Revel sera une grande fête dédiée à la course nature et à la culture musicale du village. Le ROC et l'AFR ont décidé de réunir leurs forces pour mettre en place un évènement au cœur du village. Pendant la journée, les coureurs et les spectateurs pourront profiter des spectacles musicaux de tous les styles et de la bonne gastronomie.

### On a besoin de vous...

Pour faire de cette première édition une réussite, le ROC Revel cherche des bénévoles pour le jour J. Tout le monde peut aider, soit sur le parcours soit au niveau du départ et de l'arrivée. Si vous êtes intéressés pour rejoindre

l'équipe du Trail de Revel, n'hésitez pas !!

Pour découvrir le programme du trail et pour vous inscrire, connectez-vous sur le site internet dédié :

<https://roc.assoconnect.com>

Pour toutes vos questions, écrivez à : [roc.revel+trail@gmail.com](mailto:roc.revel+trail@gmail.com)

Suivez toute l'actualité du trail sur la page Facebook :

<https://www.facebook.com/roc.revel>







## AFR

### Qi Gong

A la rentrée de Septembre, venez faire du Qi Gong !

Cette activité, proposée par L'AFR, est aussi appelée gymnastique de longévité.

Issu de la médecine traditionnelle chinoise, le Qi Gong améliore la circulation de l'énergie dans le corps et accroît la vitalité.

Professeure : Mme Corinne Blondé,  
psychologue, sophrologue et professeure de Qi Gong



### Revel en Fête

Comme chaque année, l'association AFR organise la nouvelle édition de Revel en fête le samedi 10 juin prochain. Un événement festif placé sous le signe de l'art et de la culture made in 100% Revel !



A ce propos, vous pouvez encore vous inscrire à l'adresse suivante : [afrevelloisirs@gmail.com](mailto:afrevelloisirs@gmail.com) si vous souhaitez vous produire, seul(e), à deux ou en groupe, tous les talents sont bienvenus !

- "Mais ce jour-là il y a le grand Trail du ROC, on va devoir choisir entre courir et danser ??"

- "Rassurez vous, vous pourrez faire les deux puisque les événements s'enchaînent à merveille, le Trail ayant lieu le matin, et l'AFR l'après midi et le soir"

- "Mais c'est super ça !!"

- "Et oui"

Au programme donc cette année, **à partir de 13h30** dans la salle de l'oursière, vous pourrez venir applaudir **les spectacles des activités AFR** (hip hop, musique, dessin, cirque, danse, etc...) proposés par les adhérents et leurs intervenants.

Et à **17h, place aux concerts sur l'espace Guimet** (jardin de la Cure, ou terrain de foot, à définir s'il fait beau, salle de l'oursière en cas de mauvais temps).

Cette année encore, de nombreux groupes viendront enflammer la toute nouvelle scène acquise l'an dernier par l'association et régaler vos oreilles attentives.

Tout ceci dans une ambiance guinguette, avec évidemment buvette et restauration.

Pour ceux qui s'en souviennent, la précédente édition a été largement écourtée à cause d'un violent orage. Cette année sera donc notre revanche et la fête n'en sera que plus belle.

Alors rendez vous samedi 10 Juin, et n'oubliez pas, **Revel en fête, c'est vous qui la faites !**





## Un Toit au Balcon

Le collectif Un Toit au Balcon poursuit ses missions d'aide aux réfugiés et demandeurs d'asile. Outre l'accueil de 3 personnes dans le bâtiment de l'ancienne Cure mis à disposition par la mairie, nous avons notamment mené les actions suivantes :

- Organisation de la buvette lors du salon des créateurs avec la participation de certains demandeurs et de leurs enfants.
- Collecte de mobilier pour permettre à Edgar, régularisé depuis plusieurs années, d'accueillir ses enfants dans son nouvel appartement de la Villeneuve.
- Organisation le 1er mars, d'une réunion publique pour échanger avec les revelois sur les solutions permettant de pérenniser nos actions au cas où la création du Tiers Lieux ne nous

permettrait plus de disposer du local de la Cure.

La quarantaine de personnes présentes lors de la réunion publique a permis des échanges intéressants et l'identification de différentes solutions : Poursuite de la mise à disposition d'un logement par la mairie, recherche d'autres logements disponibles sur le village, accueil intergénérationnel, accueil tournant dans les familles, mise à disposition d'un logement par l'OPH... Notre liste d'actions est donc bien remplie pour investiguer ces solutions. Nous prévoyons avant tout de mieux connaître les dispositifs mis en œuvre par les collectifs ou associations similaires à la nôtre pour en évaluer la faisabilité sur Revel.

Si vous avez connaissance d'un logement disponible tout ou partie de l'année, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Nous sommes prêts, dans la mesure de nos moyens, à mener des travaux de réhabilitation pour le rendre habitable.

La pérennisation de nos actions est dépendante de nos ressources financières et par conséquent de vos dons. Vous pouvez donc nous adresser un chèque ou effectuer des virements ponctuels ou mieux encore permanents. N'hésitez pas à nous adresser un message à untoitaubalcon@gmail.com pour recevoir notre RIB, pour être intégré à notre liste des "sympathisants" que nous sollicitons épisodiquement pour des actions ponctuelles ou encore pour rejoindre le collectif.

## Vie Reveloise

### Ecomusée Moulin à huile de Revel

Vous le savez peut-être déjà, notre village a la chance de posséder un petit bijou du patrimoine industriel des années 1870, le moulin à huile de Revel.

Les équipements sont d'époque (1870) et proviennent d'une ancienne huilerie autrefois installée sur Domène de 1870 à 1920...

Rachetés par la Coopérative agricole de Revel et des communes avoisinantes en 1922 créée à cet effet, tous les équipements furent transférés de Domène dans un bâtiment communal construit entre 1923 et 1926 sur Revel pour la circonstance.

Le moulin redémarre alors son activité en 1927. Les habitants du Balcon de Belledonne venaient y faire leur huile de noix, de noisettes ou de colza pour leur consommation personnelle.

Arrêté en 1958 suite à l'hiver catastrophique de 1956 qui a détruit les noyers sur Belledonne, les installations ont pu être miraculeusement préservées et remises en

état en 2001.

On peut voir aujourd'hui la meule de granit écraser les cerneaux, le poêlon à bois chauffer à 70° la pâte, le double-pressoir et sa pompe à eau presser les cerneaux et sortir l'huile de noix.

Ce moulin fonctionne à nouveau depuis 2002 grâce à une équipe de bénévoles, et accueille depuis plus de 21 ans les particuliers pour casser les noix et presser leurs propres cerneaux de début décembre à fin mars, du vendredi matin au samedi midi.

Ce moulin est géré par l'association APPAR (Association pour la promotion du patrimoine agricole de Revel) dans un seul but : faire découvrir au public ce petit bijou dans un cadre fonctionnel. Le moulin de Revel est classé aujourd'hui véritable écomusée vivant sur la fabrication de l'huile de noix.



#### Mais qu'est-ce un écomusée ?

En France, au début des années 1970, la notion d'un écomusée a été formalisée "lieu où l'on valorise le patrimoine matériel (habitat, mobilier, outils, ..) et immatériel (pratiques professionnelles, la gestuelle, le savoir-faire, ..) d'un territoire et d'une population".

En général, les missions attribuées à l'écomusée sont de rechercher et de conserver le patrimoine local, de le communiquer à travers l'ouverture au public et de le transmettre à travers des





## Vie Révéloise

### Ecomusée Moulin à huile de Revel (suite)

actions de formation ou de démonstration afin d'animer le territoire local et de participer au développement touristique.

Souvent dans les villages, des bénévoles se sont mobilisés pour sauvegarder la trace d'un travail local remarquable.

La sauvegarde de ce patrimoine repose en grande partie sur le travail des bénévoles sur le terrain. Les écomusées sont apparus ici et là afin de montrer aux visiteurs locaux, puis aux touristes, parfois aux enfants dans le cadre des sorties pédagogiques de l'école,

le travail accumulé pour montrer des pratiques ancestrales.

Alors si vous êtes curieux ? Intéressé de découvrir le patrimoine local ? Ou tout simplement prêt à partager un petit moment convivial en famille avec les bénévoles du moulin ? N'hésitez pas à passer la porte du moulin.

Il est ouvert au public de mi décembre à fin mars, les vendredi matin et après midi, ou le samedi matin. La saison 2023 s'est terminée mais le moulin rouvrira à nouveau

ses portes début décembre prochain.

Les mouliniers et moulinières seront heureux de partager avec vous leur passion de faire revivre chaque année le moulin à huile de Revel.

Et n'hésitez pas à partager cette information autour de vous et surtout auprès des écoles, notre moulin peut réserver des créneaux de visite dans le cadre de sorties scolaires.

Au plaisir de vous accueillir.

huileriesrevel@gmail.com

### Eugénie et Sophie, témoins de l'histoire révéloise

Laissez moi vous conter l'histoire incroyable de ces deux sœurs ayant eu la malchance de naître au 19<sup>ème</sup> siècle, période où la mortalité infantile touche un nouveau-né sur six.

Eugénie Grand, première née vivante de François Grand et d'Eugénie Liaud est décédée à l'âge de 15 mois en août 1875 et Sophie Grand à l'âge de 2 mois en avril 1879, elles n'ont pas eu l'occasion de se connaître de leur vivant.

Il n'en fallait pas plus pour que mon imagination me laisse penser qu'elles se sont retrouvées dans l'au-delà pour enfin jouer ensemble, voire faire peur à certains maçons indécis.

Leurs deux sépultures ont été retrouvées une première fois il y a 40 ans au rez de chaussée d'une maison laissée à l'abandon depuis et remisées dans le jardin attenant.

Pourquoi ces pierres tombales ne sont-elles pas au cimetière ?

Et pourquoi les travaux se sont arrêtés net, laissant la maison à l'abandon ?

Plusieurs rumeurs différentes circulaient dans le village, j'ai donc mené l'enquête.

La première rumeur dit que la découverte des pierres tombales a tellement choqué le maçon qu'il a déguerpi en courant, pour preuves tout son matériel est encore en

place ainsi qu'une boîte de Palmito restée intacte avec la date de péremption de 1985, « collector ! »

L'église de Revel qui était auparavant en bois a été reconstruite en pierre en 1870 et la majorité des tombes qui étaient autour ont été déplacées à l'actuel cimetière à ce moment-là, mais pas toutes, d'autres voisins me disent en posséder aussi, certaines même recyclées en fontaine.

Effectivement, une excursion au cimetière me permet de constater qu'il n'y a aucun décès précédant 1880 sur les inscriptions visibles des pierres tombales, les tombes d'Eugénie et Sophie auraient donc été oubliées mais heureusement conservées à l'abri d'une maison. Sur le caveau familial, on remarque aussi que la même année où mourrait Eugénie, son frère Joseph François Grand, ancien maire de Revel, naissait. La famille Grand se composait de 7 enfants dont 4 sont morts avant l'âge de 6 ans.

Concernant l'arrêt des travaux, la deuxième rumeur, beaucoup moins croustillante mais néanmoins probable dans nos villages, serait une querelle de voisinage qui aurait mis un terme aux travaux, et aux querelles.

Et la troisième, encore moins drôle, parle de radinerie du propriétaire.

L'enquête de voisinage tendait à appuyer la querelle, sachant déjà que les charpentiers

qui ont refait le toit se sont malheureusement tués dans un accident de voiture en redescendant de Revel, avec en plus des voisins mécontents du bruit, le propriétaire aurait préféré tout arrêter, alimentant la malédiction.

Les langues se sont finalement déliées ; ce sont bien deux petits cercueils qui ont été retrouvés quasiment intact en creusant sous la maison avec deux petits squelettes à l'intérieur.

Cela a vraiment réussi à faire peur au propriétaire qui, pour ne pas avoir de problème avec la mairie, a définitivement arrêté le chantier et a demandé aux voisins de garder cette histoire secrète.

Les cercueils seraient encore dans le cochonnier...

Voilà donc pourquoi ces pierres tombales, en très bon état malgré leurs 150 ans, sont dans le jardin attenant, près du cochonnier d'époque, et si, en vous promenant rue de l'huilerie, vous entendez des rires cristallins d'enfants, ayez une pensée pour les deux sœurs.

Soyez donc aimable avec vos voisins et allez discuter avec les anciens pour ne pas laisser ces grandes et petites histoires se perdre dans l'oubli, c'est notre mémoire.

À Eugénie et Sophie, mes anges du jardin.

Carine





- **Brocante de l'APE**  
Le dimanche 14 mai à partir de 8h à l'espace Guimet
- **Concert de chorales** (Revel et deux autres chorales invitées)  
Dimanche 14 mai à 17h30
- **"Musique au Balcon"**  
Samedi 3 juin 2023 entre 14h et 17h30 à La Gélinotte en extérieur
- **Rallye des princesses**  
Mardi 6 juin. Passage d'un cortège de voitures anciennes à Revel
- **Trail à Revel**  
Samedi 10 juin
- **Fête de l'été**  
Samedi 10 juin
- **Critérium du Dauphiné**  
Dimanche 11 juin entre 10h et 11h  
Sur la RD280, circulation coupée momentanément
- **Les JO du C9** avec Pétanque tout terrain  
Le samedi 17 juin
- **Cinétoile** Projection du film de Sylvain Tesson, "La panthère des neiges"  
Vendredi 23 juin à la tombée de la nuit.  
Espace Guimet (repli à la salle de l'Oursière en cas de mauvais temps).
- **Projection de "Rasco et nous ou la vie des patous"**  
Mardi 4 juillet à 20h en salle du conseil municipal
- **Journée de nettoyage et de sensibilisation au lac du Crozet**  
Samedi 8 juillet. Sur place, avec les élus de la Combe de Lancey
- **L'échappée Belle** - 25, 26 et 27 août



## Infos utiles

### Secrétariat

Tél. : 04 76 89 82 09  
Email : [mairie@revel-belledonne.com](mailto:mairie@revel-belledonne.com)

### Ouverture au public

Lundi : 13h30 - 17h00  
Mardi : 14h00 - 19h00  
Vendredi : 14h00 - 18h00

### N° d'astreinte Mairie

Pour les urgences sur le territoire communal, en-dehors des heures d'ouverture de la Mairie et le week-end : 06 85 91 43 00

### Cantine et Garderie

Tél. : 04 76 89 82 78  
Email cantine : [mairie@revel-belledonne.com](mailto:mairie@revel-belledonne.com)

### Bibliothèque Municipale

Tél. : 04 76 89 86 45  
Lundi : 16h-18h (sauf vacances scolaires)  
Mercredi : 17h-19h (sauf vacances scolaires)  
Samedi : 10h-12h

### Enedis

Tél. : 09 72 67 50 38

### Service des eaux

<https://eaux.le-qresivaudan.fr/wp/home.action>

### Site Web

Retrouvez toutes les informations de contacts sur  
<http://revel-belledonne.com/mairie>

